



CC de la Tenarèze (Siren : 243200417)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Condom
Arrondissement	Condom
Département	Gers
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	02/12/1999
Date d'effet	02/12/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Maurice BOISON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	Quai Laboupillère
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	32100 CONDOM
Téléphone	05 62 28 24 88
Fax	05 62 28 48 32
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	14 734
-----------------------------	--------

Densité moyenne 29,50

Périmètre

Nombre total de communes membres : 26

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
32	Beaucaire (213200355)	239
32	Beaumont (213200371)	133
32	Bérault (213200447)	300
32	Blaziert (213200579)	131
32	Cassaigne (213200751)	235
32	Castelnau-sur-l'Auvignon (213200801)	148
32	Caussens (213200959)	600
32	Cazeneuve (213201007)	167
32	Condom (213201072)	6 653
32	Fourcès (213201338)	263
32	Gazaupouy (213201437)	264
32	Lagardère (213201783)	80
32	Lagraulet-du-Gers (213201809)	572
32	Larressingle (213201940)	216
32	Larroque-Saint-Sernin (213201965)	164
32	Larroque-sur-l'Osse (213201973)	226
32	Lauraët (213202039)	252
32	Ligardes (213202120)	213
32	Maignaut-Tauzia (213202245)	226
32	Mansencôme (213202302)	48
32	Montréal (213202906)	1 214
32	Mouchan (213202922)	398
32	Roquepine (213203508)	32
32	Saint-Orens-Pouy-Petit (213204001)	204
32	Saint-Puy (213204043)	605
32	Valence-sur-Baise (213204597)	1 151

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Elle assure, par tout moyen approprié, le contrôle de l'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

Elle réalise ou fait réaliser des études et des expérimentations en matière de pratique innovante de gestion environnementale (notamment étude et mise en œuvre de végétation spontanée en bordure des voies d'intérêt communautaire et des chemins de randonnées). Elle assure la création, la gestion, l'aménagement et l'entretien de la base de loisirs de Montréal du Gers. La Communauté de communes promeut la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables. A ce titre, elle peut engager des actions, candidater à des appels à projets pour elle-même et/ou pour les communes membres, en vue de la satisfaction de ces objectifs.

Sanitaires et social

- Action sociale

La Communauté de communes assure l'action sociale d'intérêt communautaire. L'intérêt communautaire est défini par : Les actions et l'animation en matière de prévention de la santé ; L'établissement (sans l'instruction) des dossiers de demande d'aide sociale et le recours, si besoin, à des visiteurs enquêteurs ayant accès au répertoire national commun des organismes de sécurité sociale ; La création et gestion d'actions, de services et d'équipements destinés à la petite enfance : Multi-accueil, Relais Assistants Maternels et Lieux d'Accueil Enfants Parents ; La création et gestion d'actions, de services et d'équipements enfance jeunesse destinés aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus, y inclus les activités périscolaires dont les nouvelles activités périscolaires et l'accompagnement aux devoirs et à la scolarité ainsi que les activités extrascolaires ; Le Point Information Jeunesse, la ludothèque et les chantiers jeunes ; La réflexion et la conduite d'actions, visant à améliorer l'accompagnement du vieillissement (et de la dépendance) d'une part, et le maintien à domicile des personnes âgées (à l'exclusion des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) d'autre part ; Les accueils de jour ; La gestion, l'entretien de l'EHPAD de la Ténarèze (y compris la création de nouveaux équipements) ; La gestion du Service des Soins Infirmiers à domicile ; La gestion des cuisines centrales de Condom et de Valence sur Baise ; Les services de portage de repas à domicile de Condom et de Valence-sur-Baise, Le Centre social.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; **Offre politique locale du commerce et soutien des activités commerciales** ; promotion touristique de la Communauté de communes, en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme, La coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local, L'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique, La commercialisation des prestations de services touristiques dans les conditions prévues au chapitre unique du titre 1er du livre II du Code du Tourisme.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, entretien, fonctionnement et gestion d'équipements sportifs : la CC entretient, développe, aménage et gère le centre de loisirs aquatiques et l'aérodrome de Condom Valence sur Baise

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- *Création et gestion de nouvelles zones d'aménagement concerté et institution de nouvelles zones d'aménagement différé ; - la Communauté de communes exerce un droit de préemption conformément au L211-2 du Code de l'Urbanisme ; - La Communauté de communes participe au projet de création d'une Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (Tours Bordeaux Toulouse).*

- Organisation des transports non urbains

Création et gestion d'un service de transport à la demande par délégation départementale : Elle crée et gère (par délégation) un service de transport à la demande.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

La communauté de communes crée, aménage et entretient la voirie d'intérêt communautaire. La voirie d'intérêt communautaire est l'ensemble de la voirie communale, hormis les agglomérations dont le périmètre est défini dans les plans annexés aux présents statuts.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

L'entretien, le développement, l'aménagement, la gestion du centre de loisirs aquatiques sont définis d'intérêt communautaire. 8) Compétences tourisme supplémentaires L'Office de Tourisme de la Communauté de communes est opérateur technique référent d'un Grand Site. La Communauté de communes crée, entretient et gère un Espace de Découverte des Paysages à vocation touristique et pédagogique. Elle assure, par tout moyen approprié, la promotion des chemins de randonnée et notamment ceux de Saint-Jacques de Compostelle. Elle crée, entretient et gère des chemins de randonnées labellisés PR (Petites Randonnées).

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

La Communauté de communes exerce une politique du logement social d'intérêt communautaire et des actions par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées. L'intérêt communautaire est défini par une politique du logement social et/ou des actions par des opérations en faveur des personnes défavorisées exercées simultanément sur plusieurs communes membres de la Communauté de communes. La Communauté de communes met en œuvre et gère un Programme Local pour l'Habitat Intercommunal, et / ou une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Intercommunal.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

La Communauté de communes exerce une politique du logement social d'intérêt communautaire et des actions par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées. L'intérêt communautaire est défini par une politique du logement social et/ou des actions par des opérations en faveur des personnes défavorisées exercées simultanément sur plusieurs communes membres de la Communauté de communes. La Communauté de communes met en œuvre et gère un Programme Local pour l'Habitat Intercommunal, et / ou une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Intercommunal.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

La Communauté de communes exerce une politique du logement social d'intérêt communautaire et des actions par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées. L'intérêt communautaire est défini par une politique du logement social et/ou des actions par des opérations en faveur des personnes défavorisées exercées simultanément sur plusieurs communes membres de la Communauté de communes. La Communauté de communes met en œuvre et gère un Programme Local pour l'Habitat Intercommunal, et / ou une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Intercommunal.

Infrastructures

- Aéroports

L'entretien, le développement, l'aménagement, la gestion de l'aéroport de Condom ? Valence sur Baise (dit de Herret) sont définis d'intérêt communautaire.

Autres

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS 5) Contributions au service départemental d'incendie et de secours : Elle verse les contributions au service départemental d'incendie et de secours.
- NTIC (Internet, câble...) 1) Mise en réseau des mairies : Elle procède, par tout moyen approprié, à la mise en réseau des mairies de la Communauté de Communes grâce aux nouvelles technologies d'information et de communication. 2) Création et mise à disposition d'infrastructures haut débit : Elle procède à la création et à la mise à disposition d'infrastructures haut débit et de la meilleure technologie du moment, conformément à l'article L1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres 1) Création et gestion d'une fourrière animale : Elle procède à la création et à la gestion d'une fourrière animale. 2) Activités Agricoles : La Communauté de communes assure la promotion collective des productions agricoles des communes adhérentes, notamment dans le domaine viticole. La Communauté de communes finance ou réalise toute action de promotion collective des productions agricoles et notamment des vins issus du territoire de la Communauté de communes de la Ténarèze et de l'eau de vie d'Armagnac. Elle participe par tout moyen approprié à la défense collective contre la grêle. 3) Abattoirs et services associés : créer, gérer et entretenir un abattoir multi-espèces et l'ensemble des services associés.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
32	SIAEP Armagnac-Ténarèze (253200240)	SM fermé	12 079
32	SMO "Gers Numérique" (200039279)	SM ouvert	154 374
32	PETR Pays d'Armagnac (200048601)	SM ouvert	44 410
32	SM SCOT de Gascogne (200052439)	SM fermé	181 538
32	SM des bassins versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue (200078392)	SM fermé	39 166
32	SICTOM du secteur de Condom (253200174)	SM fermé	26 572
32	SM des trois vallées (253201891)	SM fermé	165 097
32	Syndicat d'aménagement de la Baise et affluents (200060531)	SM fermé	70 251

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)